

# Critères d'admissibilité

Pour rejoindre le programme, vous devez cocher quelques cases...

Votre exploitation doit être située sur l'une des rivières suivantes:

- Blanche
- Kinonge
- Petite Nation
- Petite Rouge
- Saint-Sixte

Bande riveraine



Prairie fleurie



Vous devez vouloir faire des aménagements favorisant la biodiversité tels que:

- Bandes riveraines
- Haie brise-vent
- Prairies fleuries
- Nichoirs



## On reste en contact ?

Notre équipe est à votre écoute et peut vous accompagner



**Anne Budge**

Chargée de projets en gestion durable des milieux naturels

[anne.budge@creddo.ca](mailto:anne.budge@creddo.ca)

819 209-7320



EN SAVOIR +

PRIME-  
VERT

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation  
Québec



Ce projet a été réalisé dans le cadre du sous-volet 3.1. du programme Prime-Vert – Appui au développement expérimental, à l'adaptation technologique et au transfert technologique des connaissances en agroenvironnement avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais,

85 rue Victoria, bureau 116, Gatineau (QC) J8X 2A3.

[www.creddo.ca](http://www.creddo.ca)



Mai 2023

LE PAMPHLET

## Une approche régionale en agroenvironnement

Notre équipe est à votre écoute et peut vous accompagner

[www.creddo.ca/connectivitebiologique](http://www.creddo.ca/connectivitebiologique)



# Notre projet

L'équipe du CREDDO est à la recherche de producteurs agricoles!



La biodiversité en milieu agricole vous intéresse et vous aimeriez y contribuer? Le projet de « **Maintien et rétablissement de la connectivité biologique, aux abords des rivières Blanche, Kinonge, Petite Nation, Petite Rouge, Saint-Sixte** » pourrait vous intéresser.

Ce projet vise à favoriser l'aménagement de bandes riveraines élargies et la mise en valeur des coulées agricoles inutilisables. L'objectif est de préserver la biodiversité et de relier les différents milieux naturels pour favoriser les déplacements de la faune et la flore.

**Des aides financières sont disponibles** pour les aménagements favorisant la biodiversité. Le programme Prime-Vert pour l'implantation des aménagements, la rétribution de la Financière agricole du Québec (FADQ) pour compenser la perte de superficie en culture et Alus Outaouais pour la plantation et des compensations.

# L'entretien

Quand une environmentaliste au CREDDO et un agriculteur de l'Outaouais se rencontrent pour parler de notre Terre...



« Dis-moi, qui es-tu ? »  
- Anne Budge

« Je m'appelle Ian McClatchy et je possède la ferme Rupert Hill. Nous vivons sur cette propriété de 80 acres, située sur le territoire de Wakefield, avec ma femme et mes deux enfants. Ici, on élève des bovins et des moutons depuis plus de 9 ans. »

- Ian McClatchy



« Peux-tu nous expliquer la démarche que tu as entreprise sur ton exploitation ? »  
- Anne



« J'ai été approché par le CREDDO en 2018 dans le cadre d'une étude qui visait à analyser les bénéfices des haies brise-vent pour les cultures fourragères. La productivité de certaines de mes parcelles était affectée par les dommages causés par le vent. Votre projet semblait apporter de réels bénéfices à long terme et il rejoignait mes valeurs personnelles. »

- Ian

« Tu emploies le mot valeur, peux-tu approfondir ? »  
- Anne



« Je me suis toujours considéré comme une partie de la solution aux problèmes environnementaux. Si l'on ne prend pas soin de nos terres, cela nous causera du tort. Dans notre travail au quotidien, nous lui donnons de la valeur, ce qui nous permet de proposer de bons produits (biologiques) à toute une région. J'ai beaucoup reçu et j'aimerais pouvoir redonner autant à la prochaine génération. »

- Ian



Crédit photo : Philippe Boivin, Biomasse Evolution, Ferme Rupert Hill

« As-tu rencontré des difficultés qui auraient pu te faire renoncer à un tel projet ? »  
- Anne



« C'est plutôt tout le contraire! Je ne me serais pas engagé si les contraintes étaient importantes. J'ai beaucoup de terrain à gérer et peu de temps pour développer de nouveaux projets. C'est un travail ardu et exigeant. L'accompagnement mis en place était efficace pour simplifier les démarches, obtenir le financement et faire un suivi régulier. »

- Ian

« Et tu n'avais aucune crainte ? »  
- Anne

« Le saule est une espèce à grande reproduction, je me suis donc demandé si ça ne risquait pas de se propager de manière incontrôlable. Et puis la sécheresse aussi. Comment cette plantation allait résister au climat ... »

- Ian



Photos d'une autre exploitation utilisée à titre d'exemple.



« Avec du recul, quelles sont donc tes conclusions ? »  
- Anne

« Et bien, on parle d'un projet qui s'est déroulé sur 4 ans. C'est d'abord moins long que ce que j'attendais. On a fait pousser 12 pieds en 4 ans. Avec moins de sécheresse, on aurait pu atteindre les 20 pieds. Le taux de mortalité des saules est, à ma surprise, assez bas. Il y a eu une perte de rendement à courte échelle mais, dans le temps, je ne vois que des effets bénéfiques. La biodiversité s'installe et cela réjouit toute la famille (oiseaux, abeilles). Le sol est de meilleure qualité également. Plus riche, plus humide. Je sais que mes parcelles seront un peu mieux armées pour contrer les changements climatiques. »

- Ian

« Est-ce que tu t'engagerais sur un nouveau projet de ce type ? »  
- Anne

« Avec l'accompagnement d'un organisme, sans hésiter. On pourrait d'ailleurs agrandir ce premier projet ! »

- Ian